

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
COMMUNE DE HOMMARTING**

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ORDINAIRE du 15 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 décembre 2020 à 20 heures, dans la salle communale DRUSSEL, située à côté de la Mairie, Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire, après convocation légale adressée par courrier le 07 décembre 2020.

Présents : MAZERAND-STOCKY Laurence, FROMANT Gilbert, CHARTON Carine, KLEIN Serge, DUMOLLARD Jean-Yves, SCHWARTZ Valérie, SITZ Virginie, WILHELM Bruno, MANGIN Aurélien, SIMON Francis, BECKER Gérald, SCHMITT Martial, DRUSKE Pauline

Excusé : FROELIGER Joël

Secrétaire de séance : DRUSKE Pauline

ORDRE DU JOUR :

- 1° Désignation du secrétaire de séance,
- 2° Approbation du procès – verbal de la séance du 17 novembre 2020,
- 3° Retrait de la délibération, du 17 novembre 2020, intitulée : 2020-07-055 Taxe aménagement – révision et instauration de taux sectorisés pour la part communale de la taxe aménagement, taux compris entre 1 % et 5% et taux compris entre 5,1 % et 20%,
- 4° Révision des taux de la Taxe Aménagement pour les secteurs non viabilisés et constructibles (applicable à compter du 1^{er} janvier 2022),
- 5° Décision Modificative / Budget Principal 2020,
- 6° Demandes de subventions,
- 7° Fêtes et cérémonies,
- 8 Divers.

2020-08-063 Nomination d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal nomme Madame Pauline DRUSKE en qualité de secrétaire de séance.

2020-08-064 Approbation du procès – verbal de la séance du 17 novembre 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès – verbal de la précédente séance, en date du 17 novembre 2020, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à son encontre.

**2020-08-065 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2020-07-055 DU 17 NOVEMBRE 2020
INTITULEE : TAXE AMENAGEMENT – REVISION ET INSTAURATION DE TAUX
SECTORISES POUR LA PART COMMUNALE DE LA TAXE AMENAGEMENT
Taux compris entre 1 % et 5% et Taux compris entre 5,1 % et 20%**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Sous- Préfet de SARREBOURG, daté du 27 novembre 2020, concernant la délibération du Conseil Municipal du 17 novembre majorant le taux de la taxe d'aménagement sur cinq secteurs. Ce courrier constitue un recours gracieux.

Monsieur le Sous-Préfet précise : « la délibération instaurant une taxe majorée doit être expressément motivée et notamment sur la justification du coût des travaux à réaliser par la collectivité. Elle doit justifier d'une part la nature et l'importance des travaux à réaliser sur le secteur concerné et d'autre part leur utilisé pour le secteur concerné.

La motivation devra être suffisamment précise pour que soit objectivement déterminable le taux de majoration de la taxe d'aménagement à appliquer.

Cette délibération étant fragile juridiquement, je vous invite à la retirer. Compte tenu des délais restreints, une nouvelle délibération concernant la taxe d'aménagement ne pourra intervenir qu'avant le 30 novembre 2021 pour une application au 1^{er} janvier 2022. »

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux de procéder au retrait de la délibération n° N° 2020-07-055 du 17 novembre 2020, intitulée : Taxe aménagement – révision et instauration de taux sectorisés pour la part communale de la taxe aménagement, taux compris entre 1 % et 5% et taux compris entre 5,1 % et 20%,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **RETIRE** la délibération n° 2020-07-055, du 17 novembre 2020, intitulée : Taxe aménagement – révision et instauration de taux sectorisés pour la part communale de la taxe aménagement, taux compris entre 1 % et 5% et taux compris entre 5,1 % et 20%,

2020-08-066 Révision des taux de la Taxe Aménagement pour les secteurs non viabilisés et constructibles (applicable à compter du 1^{er} janvier 2022)

Point ajourné à une prochaine séance.

2020-08-067 DECISION MODIFICATIVE 1 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il convient d'apporter une décision modificative au Budget Principal pour permettre le paiement de factures :

BUDGET PRINCIPAL

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
2313 Constructions	- 3 000 €	
2031 Frais d'études	+3 000 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE les modifications budgétaires mentionnées ci – dessus.

2020-08-068 Demande de subvention pour l'installation d'une vidéo-protection

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture de la MOSELLE (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance : FIPD).

L'opération a pour objet : **l'installation de caméras sur la voie publique, à proximité et aux abords des bâtiments publics sensibles ainsi que le raccordement à des centres de supervision. Les sites concernés sont : la mairie, l'école, le périscolaire et la salle des fêtes.**

Le montant total des travaux s'élève à **18 288,72 € H.T.**

Le plan de financement du projet est le suivant :

- Préfecture de la MOSELLE (FIPD) : 80 %
- Autofinancement : 20 %

Après délibération, le Conseil Municipal :

- adopte le projet,
- décide de la réalisation des travaux, dès notification de la subvention,
- s'engage à couvrir la partie à la charge de la commune par autofinancement,
- sollicite une subvention de la Préfecture de la MOSELLE (FIPD),
- autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.

2020-08-069 Demande de subvention pour le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air / eau à la Salle Polyvalente

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Moselle (Ambition Moselle) et de l'Etat (DETR).

L'opération a pour objet : **le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air / eau à la Salle Polyvalente de HOMMARTING.**

Le montant total des travaux s'élève à **31 123,25 € H.T.**

Le plan de financement du projet est le suivant :

- Conseil Départemental de Moselle (Ambition Moselle) : 30 %
- Etat (DETR) : 40 %
- Autofinancement : 30 %

Après délibération, le Conseil Municipal :

- adopte le projet,
- décide de la réalisation des travaux, dès notification de la subvention,
- s'engage à couvrir la partie à la charge de la commune par autofinancement,
- sollicite une subvention du Conseil Départemental de Moselle (Ambition Moselle) et de l'Etat (DETR),
- autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.

2020-08-070 Fêtes et cérémonies

Madame Laurence MAZERAND-STOCKY communique les informations suivantes :

- la tournée du Père Noël accompagné par le lutin et les mères Noël aura lieu vendredi 18 décembre 2020, à partir de 16h30 et le samedi 19 décembre 2020, à partir de 9h30, pour visiter les enfants de la Commune âgés de 0 à 10 ans.
- La distribution des bulletins municipaux sera réalisée par le Conseil Municipal : lundi 28 décembre 2020, à compter de 9 heures.

2020-08-071 Divers

Les points suivants sont évoqués par Monsieur le Maire :

- Par arrêté, l'UTT a limité la vitesse à 70 km/h sur une portion de la RD97.
- Les Pères de ZINSWALD remercient le Conseil Municipal pour la plantation d'arbres fruitiers.
- Le Département de la Moselle accorde à la Commune de HOMMARTING une subvention d'un montant de 10 000 € pour les travaux de réfection de voirie. Les travaux débuteront en mars / avril 2021. Des fonds devront être trouvés pour le financement des travaux.
- Des demandes de devis sont en cours en ce qui concerne les travaux d'étanchéité de la toiture de l'immeuble 27 rue des Vosges.
- Des devis seront demandés pour la réalisation de l'enduit du bâtiment périscolaire.
- Les travaux de réparations et la mise en peinture de la statue du Christ sont achevés. La repose de la statue, aux abords de la Chapelle Saint Sébastien, est programmée : mardi 22 décembre 2020.
- Des commandes ont été passées concernant divers équipements urbains, de loisirs, des panneaux d'affichage extérieur.
- Différents emplacements sont proposés pour l'installation du city stade / aire de jeux (des croquis sont projetés).
- Divers travaux sont à prévoir à la grotte.
- Dans le cadre des prochaines élections des conseillers départementaux, il sera demandé aux candidats la réalisation d'un rond-point à l'entrée du village, côté ARZVILLER.
- Il est informé des réponses des propriétaires fonciers concernant le projet d'aménagement Rue de la Forêt / Rue Nicolas Charpentier.

- Les travaux de raccordement de la Fibre débuteront à HOMMARTING (juin / juillet 2021).
- Une réunion du Conseil d'Ecole aura lieu : mardi 19 janvier 2021. La lecture de l'ordre du jour est donnée.
- La vente de plats à emporter sera proposée à HOMMARTING, les mardis, à compter du 05 janvier 2021, par l'Association des Hôteliers, Restaurateurs et Métiers de Bouche du Pays de SARREBOURG.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h45.

Délibération rendue exécutoire
Pour extrait conforme
HOMMARTING, le 17 décembre 2020

Le Maire,

Jean - Louis NISSE

